

## SYLLABUS

Domaine : science de la terre  
Spécialité : Master patrimoine  
Semestre : 1 et 2

Filière : Architecture  
Année scolaire : 2016 – 2017

### Identification de la matière d'enseignement

Intitulé : Maitrise d'œuvre architecturale

Unité d'enseignement : fondamentale

Nombre de Crédits : 2                      Coefficient : 2

Volume horaire hebdomadaire total :

- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : 1h :30 mn

### Responsable de la matière d'enseignement

Nom, Prénom, Grade : GUENIFI. Yasser, maitre-assistant -b-

Localisation du bureau (Bloc, Bureau) : -

Email : [yasser.guenifi@univ-annaba.dz](mailto:yasser.guenifi@univ-annaba.dz)

Tel (Optionnel) : 0672 23 43 35

Horaire du cours et lieu du cours : Mercredi 8h : 00 – 09h: 30 salle C3 –  
département d'architecture.

### Description de la matière d'enseignement

Pré-requis :

- Connaissances générales en matière d'histoire d'architecture ;
- Connaissance des bases et fondamentaux de la théorie architecturale

Objectif général de la matière d'enseignement :

Acquérir un bagage théorique nécessaire à la formation des architectes spécialiste en patrimoine. D'un autre côté, être à même de mener à bien les travaux pratiques et projets d'atelier.

Objectifs d'apprentissage :

1. Savoir reconnaître et valoriser une œuvre patrimoniale.
2. Permettre d'entreprendre un projet de sauvegarde du patrimoine.
3. Apprendre les missions à remplir dans le cadre d'une étude sur un édifice ancien.
4. Se familiariser avec la terminologie relative à l'architecture ancienne.

### Contenu de la matière d'enseignement

La matière contiendra les axes suivants :

- Une première partie visant à étudier le processus de patrimonialisation selon différents systèmes de production de valeurs. Ainsi, l'étudiant saura défendre la valeur d'un édifice ayant un certain potentiel patrimonial, par la mise en place d'une méthode rationnelle d'élaboration et de fabrication du patrimoine basée sur des référentiels reconnus.
- Une seconde partie visant à étudier les différentes étapes d'une étude dans le domaine patrimonial. Cette dernière sera structurée en trois parties ; le constat et les mesures d'urgence, la genèse historique et le relevé et finalement l'état de conservation et le diagnostic. Toutes sont conformes au décret n°03-322 portant maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés. Bien que réglementairement obligatoires sur un édifice protégé, la démarche sus-citée sera acquise dans le but de pouvoir l'appliquer sur tout édifice ancien prouvant une certaine valeur patrimoniale sans que celui-ci soit forcément répertorié par les services chargés de la culture.

Certaines techniques relatives aux procédés constructifs anciens et artisanaux pourront même être exploitées à échelle plus grande.

- Le constat ; l'étudiant y apprendra l'approche technique d'un bâtiment patrimonial par l'identification des caractéristiques essentielles d'un édifice quant à sa composition, sa volumétrie, et les éventuels désordres visibles qui l'affectent. Cette phase lui permettra de disposer d'une appréciation d'ensemble et de connaître les grands traits du bâtiment et sera finalisée par la rédaction d'un rapport illustré et annexé à des fiches d'inspection.

- Les mesures d'urgence ; différentes techniques d'intervention immédiate visant à stabiliser l'état de délabrement de l'édifice, et ce sur la base des observations faites en amont. Elles ne sont pas systématiques, mais concernent davantage les bâtiments témoignant d'un degré avancé d'altération.

- La genèse historique ; cette phase consiste en l'étude de datation historique et de l'évolution de l'édifice depuis sa construction. Le but y est de déceler l'état originel de l'objet étudié en premier lieu et de retracer ses différentes étapes de construction, modification ou restauration. Cette étape cruciale à la compréhension de l'état actuel du bâti passera par deux types de recherche ; l'une documentaire sur différentes sources ayant un lien avec l'édifice ou ses alentours. L'autre, par l'exploration matérielle de la bâtisse et l'inspection de ses matériaux en y détectant les différentes strates (analyse stratigraphique), repères de l'évolution dans le temps du monument. Un plan stratigraphique viendra illustrer le fruit de cette exploration.

- Le relevé ; composé de trois types ; premièrement un relevé dit métrique sera établi afin d'établir un document représentatif de la géométrie de l'édifice à étudier en reproduisant à l'échelle ses espaces et éléments constitutifs. Cette mission ne peut se faire sans apprendre l'utilisation de quelques outils ou techniques utilisés tels que le télémètre laser, le tachéomètre ou le redressement d'images numériques par l'utilisation de logiciels. Deuxièmement, un relevé dit architectural servira à analyser le fonctionnement du bâti par la reconnaissance des espaces, la façade par sa composition, son style architectural, son ornementation et l'inventaire de ses détails constitutifs, tels les éléments architecturaux et architectoniques et les textures (aspects et couleurs).

Troisièmement, un relevé dit constructif permettra d'identifier les systèmes structurels du bâtiment et ses matériaux. Ainsi, la descente des charges et leur cheminement seront éclaircis.

- L'état de conservation (diagnostic) ; étape ultime avant l'élaboration d'un plan d'intervention, elle permet de confirmer, sur la base d'investigation poussée à l'aide de matériel sophistiqué, l'état exact de conservation du bâtiment en y précisant, par localisation, les différentes pathologies affectant le bâti. Différentes solutions possibles, afin d'en venir à bout, seront vues. Parallèlement, les principes généraux de restauration et de réhabilitation à respecter selon le principe de la réanimation ou de la réaffectation seront énumérés et joints aux solutions techniques sus-citées.

- Finalement des exemples concrets de sauvegarde viendront illustrer les notions vues tout au long du semestre.

### Modalités d'évaluation

Nature du contrôle •	Pondération en %
Examen	50 %
Micro - interrogation	
Travaux dirigés	40 %
Travaux pratiques	
Projet personnel	
Travaux en groupe	
Sorties sur terrains	
Assiduité (Présence /Absence)	10 %
Autres (à préciser)	
<b>Total</b>	<b>100%</b>

### Références & Bibliographie

Textbook (Référence principale) :		
Titre de l'ouvrage	Auteur	Éditeur et année d'édition
<i>La fabrique du patrimoine "De la cathédrale à la petite cuillère".</i>	<b>HEINICH Nathalie.</b>	Editions de la Maison des sciences de l'homme., Paris, 2009.
Les références de soutien si elles existent :		
Titre de l'ouvrage (1)	Auteur	Éditeur et année d'édition
<i>Les espaces de l'identité</i>	<b>TURGEON L. et al</b>	Québec : Les presses de l'Université Laval. 1997
Titre de l'ouvrage (2)	Auteur	Éditeur et année d'édition
<i>L'allégorie du patrimoine.</i>	<b>CHOAY Françoise.</b>	Paris : Editions du Seuil. 1992

Nous, étudiants du Master 1, option : patrimoine, filière Architecture, attestons que nous avons consulté le syllabus de l'unité d'enseignement "maîtrise d'œuvre", et que nous avons été informés sur les modalités d'évaluation.

N°	Nom	Prénoms	Émargement
01	DEBDOUR	Choune	
02	Senou	Fhalil	
03	Drardja	Khaoula	
04	BEDOUK	Ouided	
05	Boudermimc	Meriem	
06	Boukerma	Nessine	
07	Khaoula	ASMA	
08	Mohamed Tich Tich	Moufida	
09	Saigoudi	Marouene	
10	Himri	Zakaria	
11	Douaifia	Oussama	
12	MENADJELIA	Amor	
13	METALLAOUI	WELFI	
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

Date : .....

GUENIFI YASSER

Le 17 Octobre 2016